



Commune de Genolier Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE

DU 14 OCTOBRE 2021

1. ACCEPTATION du préavis 01/2021

concernant la compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2021-2026

2. ACCEPTATION du préavis 02 /2021

concernant une demande d'établissement d'une ligne de crédit de CHF 500'000.- pour des dépassements temporaires, auprès d'un institut financier agréé pour la législature 2021-2026

3. ACCEPTATION du préavis 03 /2021

concernant les autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de titres de sociétés immobilières, ainsi que pour l'acquisition et l'aliénation de participations dans des sociétés commerciales pour la législature 2021-2026

4. ACCEPTATION du préavis 04 /2021

concernant une demande d'autorisation générale pour placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès des établissements bancaires, des compagnies d'assurances, des collectivités publiques ou d'entreprises établies en Suisse et offrant de solides garanties financières pour la législature 2021-2026

5. ACCEPTATION du préavis 05 /2021

concernant l'autorisation générale de plaider dans les procès devant les procès devant tous tribunaux et autres instances de recours, y.c. le Juge de Paix, le Tribunal de district, les Tribunaux cantonaux et fédéraux, ainsi que devant les Prudhommes pour la législature 2021-2026

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



Commune de Genolier Conseil communal

6. ACCEPTATION du préavis 06 /2021

concernant l'arrêté d'imposition communal 2022

7. RETRAIT du préavis 07 /2021 (du Conseil communal)

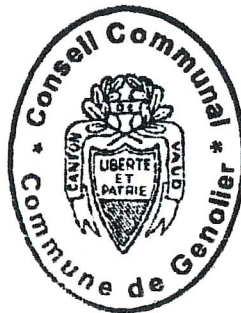
concernant la révision de l'article 56 du Règlement du Conseil communal de Genolier

Genolier, le 14 octobre 2021

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen